

MONUMENTS DE SEINE-ET-MARNE

A photograph of the interior of a Gothic cathedral, likely in Seine-et-Marne, France. The image captures the soaring height of the nave, characterized by a series of pointed arches supported by tall, slender columns. The ceiling is a complex of ribbed vaults, with a prominent four-pointed starburst pattern at the top. Light filters through various windows, including a large rose window at the far end and smaller, high-set windows. The architecture is made of light-colored stone, showing signs of age and wear. The perspective is from the floor level, looking down the length of the church towards the altar area.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
Société Française d'Archéologie

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE
FRANCE

174^e session
2008-2014

SEINE-ET-MARNE

Société Française d'Archéologie
Paris
2015

Comité des publications

Marie-Paule ARNAULD †

Conservateur général du Patrimoine honoraire

Françoise BOUDON

Ingénieur de recherches honoraire, CNRS

Isabelle CHAVE

Conservateur en chef du Patrimoine, Archives nationales

Alexandre COJANNOT

Conservateur du patrimoine, Archives nationales

Thomas COOMANS

Professeur, University of Leuven (KU Leuven)

Nicolas FAUCHERRE

Professeur, université d'Aix-Marseille

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en
Histoire de l'art et archéologie

Étienne HAMON

Professeur, université de Picardie-Jules Verne

François HEBER-SUFFRIN

Maître de conférences honoraire, université de Nanterre
Paris ouest-La Défense

Dominique HERVIER

Conservateur général du Patrimoine honoraire

Bertrand JESTAZ

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études

Claudine LAUTIER

Chercheur honoraire, CNRS

Emmanuel LURIN

Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne

Jean MESQUI

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire
de l'art et archéologie

Jacques MOULIN

Architecte en chef des Monuments historiques

Philippe PLAGNIEUX

Professeur, université de Besançon, École nationale des
Chartes

PIERRE SESMAT

Professeur honoraire, université de Nancy

Éliane VERGNOLLE

Professeur honoraire, université de Besançon

Directeur des publications

Marie-Paule ARNAULD

Rédacteur en chef

Éliane VERGNOLLE

Suivi éditorial

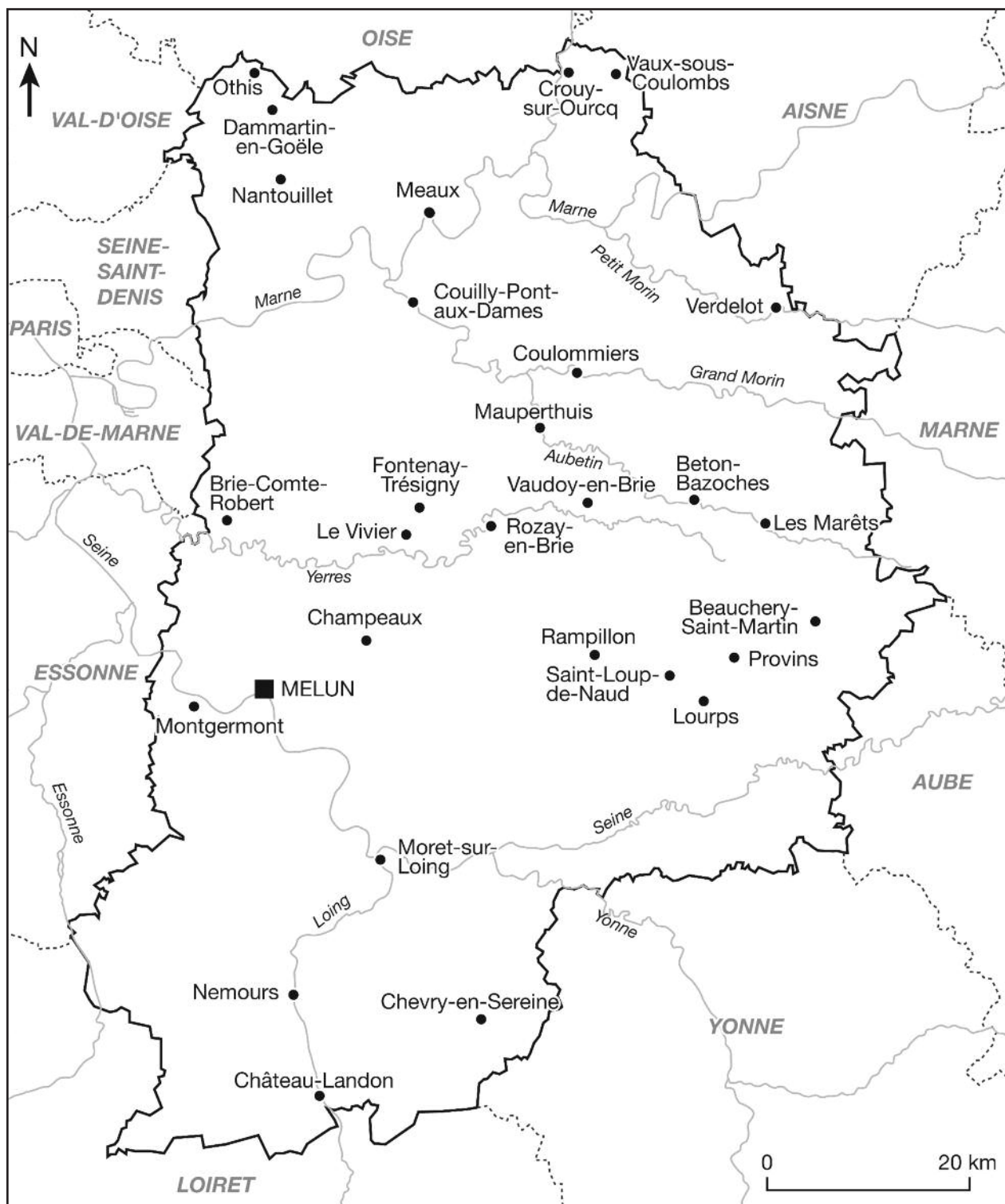
Christine FLON-GRANVEAUD

Secrétaire de rédaction

Nathalie LEBLOND-DECOUX et ODILE BOUBAKEUR

Infographie et P.A.O.

David LEBOULANGER



Carte des sites publiés (P. Brunello).

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris ; tél. : 01 42 73 08 07 ; mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Publication annuelle, tome 174, 2008-2014

ISBN : 978-2-901837-56-5

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris

Tél. librairie : 01 43 26 96 73 - Fax : 01 43 26 42 64

achats@librairie-picard.com

www.librairie-picard.com

SOMMAIRE

	PAGES
La Seine-et-Marne, terre monumentale Isabelle RAMBAUD.....	11
Beauchery-Saint-Martin, église Saint-Pierre Jacques MOULIN.....	15
Beton-Bazoches, église Saint-Denis Judith FÖRSTEL.....	25
Brie-Comte-Robert, église Saint-Étienne Claudine LAUTIER.....	39
Champeaux, église Saint-Martin. La nef Élise BAILLIEUL.....	51
Château-Landon, église Notre-Dame Philippe PLAGNIEUX et Éliane VERGNOLLE.....	59
Chevry-en-Sereine, église Saint-Julien Thierry ZIMMER.....	75
Couilly-Pont-aux-Dames, église Saint-Georges Judith FÖRSTEL.....	91
Coulommiers, château Isabelle RAMBAUD.....	101
Crouy-sur-Ourcq, église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette Pierre SESMAT.....	111
Dammartin-en-Goële, collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption Christophe BOTTINEAU.....	121
Fontenay-Trésigny, château de Fontenay Jacques MOULIN.....	135
Fontenay-Trésigny, château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie Christian CORVISIER.....	143
Les Marêts, église Saint-Hubert Jacques MOULIN.....	169
Lourps, église Saint-Menge (commune de Longueville) Jacques MOULIN.....	177
Mauperthuis, domaine et château Audrey BOURGAIN et Christophe MORIN.....	185

	PAGES
Meaux, cathédrale Saint-Étienne, architecture	
Peter KURMANN.....	197
Meaux, cathédrale Saint-Étienne. Notes sur les portails occidentaux	
Jacques MOULIN ET Christophe WAGNER.....	211
Montgermont (commune de Pringy). Vestiges de l'église Notre-Dame de Corbeil	
Élise BAILLIEUL.....	217
Moret-sur-Loing, le donjon ou « grosse tour »	
Christian CORVISIER.....	225
Moret-sur-Loing, fortifications urbaines	
Christian CORVISIER.....	237
Moret-sur-Loing, l'aile Renaissance de la maison Chabouillé	
Jacques MOULIN.....	249
Nantouillet, château d'Antoine Duprat	
Flaminia BARDATI.....	261
Nemours, église Saint-Jean-Baptiste	
Étienne HAMON.....	275
Nemours, château	
Christian CORVISIER.....	293
Othis, église de la Nativité de la Vierge	
Catherine CHÉDEAU.....	313
Provins, maisons médiévales (XII^e-XIV^e siècle). État des connaissances	
Olivier Deforge et Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	323
Rampillon, église Saint-Éliphe	
Judith FÖRSTEL.....	349
Rozay-en-Brie, église Notre-Dame	
Thomas CLOUET.....	369
Saint-Loup-de-Naud, église Saint-Loup	
Éliane VERGNOLLE.....	377
Tournanfy-Graville, château	
Monique CHATENET.....	393
Vaudoy-en-Brie, église Saint-Médard	
Thomas CLOUET.....	411

	PAGES
Vaux-sous-Coulombs, église Saint-Pierre (commune de Coulombs-en-Valois)	
Marie-Hélène DIDIER.....	421
Verdelot, château de Launoy-Renault	
Christian CORVISIER.....	429

MORET-SUR-LOING, LE DONJON OU GROSSE TOUR

par Christian CORVISIER *

Monument le plus ancien de l'ancienne ville royale, en position dominante, le donjon de Moret a souffert d'un certain déficit de notoriété, dû à son statut d'édifice privé et aux lourdes modifications qui l'ont affecté de la fin du XVI^e siècle à 1882, date de sa réhabilitation comme résidence (fig. 1). Au XIX^e siècle, les inventeurs et les défenseurs des Monuments historiques ne lui ont pas accordé l'intérêt dont ont bénéficié les deux belles portes médiévales de la ville, plus emblématiques. En témoigne le classement précoce de ces dernières sur la liste de 1840, tandis que le donjon n'a été inscrit à l'inventaire supplémentaire qu'en 1926¹.

HISTOIRE

Moret était un des *castra* de l'ancien comté du Gâtinais, réuni au domaine royal en 1068. Ces lieux fortifiés, soit bourgs castraux, soit châteaux, avaient alors été inféodés aux vicomtes du Gâtinais, qui s'appuyèrent sur cette possession pour affirmer une politique d'indépendance féodale agressive. Par une charte rédigée à Lorris en 1112, relative aux exactions des vicomtes sur les terres de la Cour-Marigny, le roi Louis VI amorçait une procédure de rachat négociée auprès des officiers vicomtaux, portant sur les châteaux de Moret, Boësses, Le Châtelet, Chambon et Yèvre². Ce rachat, précédé par une occupation militaire, n'aboutit qu'en 1128. L'historiographie locale situe la construction du donjon de Moret entre les dates butoir de 1128 et de 1154, partant du constat que plusieurs actes de Louis VII sont émis à Moret à partir de cette dernière date. L'hypothèse de l'achèvement de la construction du château royal à ce moment est une extrapolation d'historiens du XIX^e siècle, interprétant les silences de certaines chartes³.

Le château de Louis VII

Bâti en surplomb au-dessus le Loing, tôt inclus dans l'enceinte de la ville, le château de Moret semble s'être à peu près limité, matériellement et symboliquement, à la grosse

tour⁴ dont relevaient les fiefs d'une vaste châtelainie royale. Peu distante de la collégiale Notre-Dame fondée après elle (1166), la grosse tour de Moret matérialisait le pôle du pouvoir souverain, mais n'a jamais été le noyau d'une forteresse autonome importante qu'une enceinte propre aurait bien retranchée de la ville. Chemisée d'une petite enceinte rapprochée, elle occupait, comme c'est le cas dans d'autres villes castrales du XII^e siècle, telles que Beaugency, un quartier réservé au sein de l'enceinte urbaine, et sommairement clos.

L'hypothèse d'une construction de la grosse tour vers le milieu du XII^e siècle, soit dans la première moitié du règne de Louis VII (1137-1180), n'est pas démentie par son architecture. On peut en dire autant de l'autre tour royale de la vallée du Loing, celle de Grez. Plus ruinée mais demeurée dans son état primitif, la tour de Grez conserve des aménagements qui, à Moret, ont été effacés par les remaniements postérieurs. Ces deux tours royales appartiennent à la seconde génération de grandes tours maîtresses en pierre de plan rectangulaire, forme architecturale dont les premières grandes réalisations de l'an mil étaient représentées en Gâtinais par la tour comtale de Pithiviers. Les tours de Moret et de Grez sont contemporaines de créations architecturales plus ambitieuses et plus novatrices par leur plan, telles la tour royale d'Étampes, ou celle des comtes de Champagne à Provins.

Délaissée comme résidence royale, la grosse tour de Moret devint prison pour hôtes d'exception sous Philippe le Bel, selon une transgression d'usage que l'on observe dans d'autres châteaux royaux, comme celui d'Étampes. Cette circonstance lui valut de n'avoir pas été remaniée, pour en améliorer le confort, aux XIV^e et XV^e siècles. Elle ne fut pas non plus, sous Charles VII, la forteresse adaptée à l'artillerie que les historiens locaux se sont plu à imaginer du fait de la mention à cette époque d'un arsenal de douze coulevrines, acquises d'ailleurs par la ville, non pour le château.

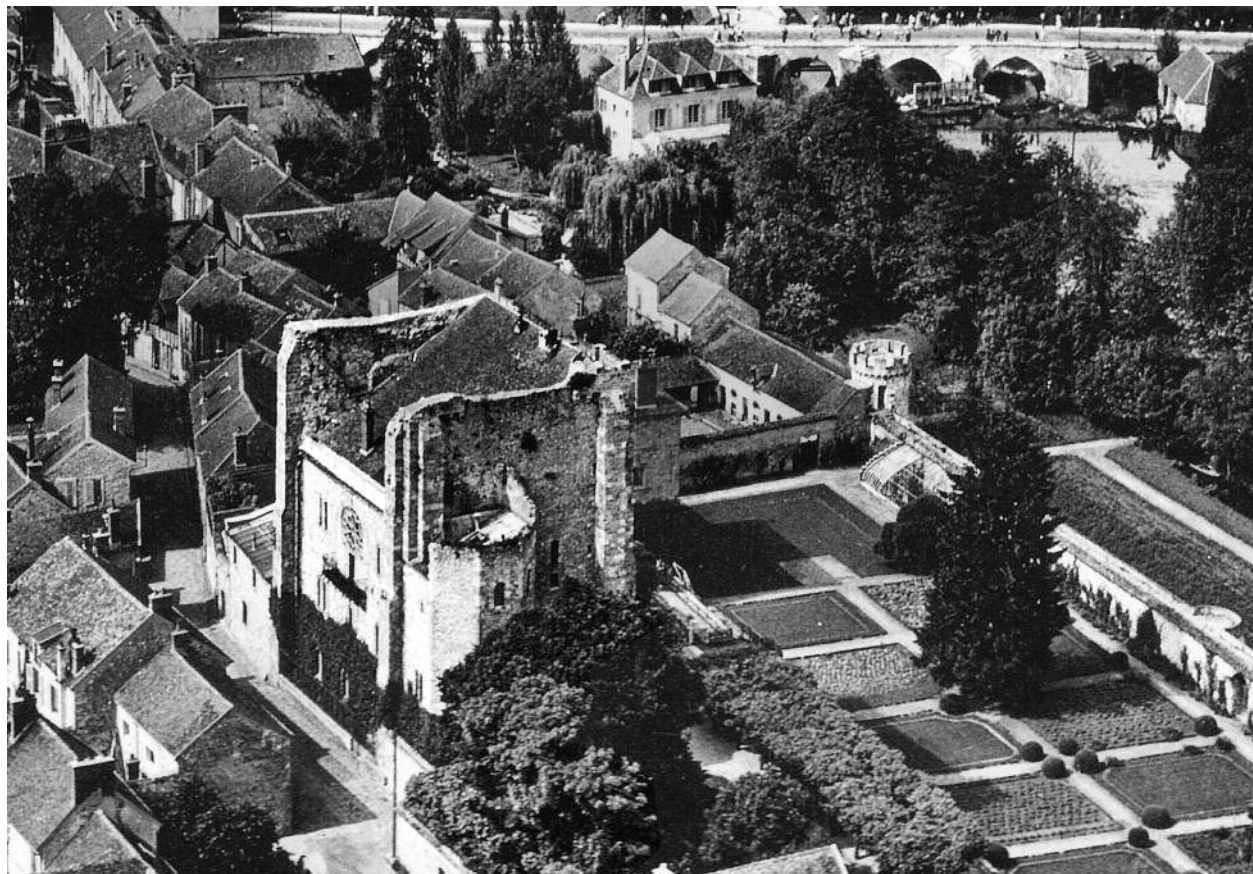
Dès le règne de Louis XI, Moret fut aliéné selon le principe de l'*engagement* des domaines de la Couronne, c'est-à-dire une vente avec faculté de rachat permanent, qui générait un apport immédiat au trésor royal.

*La transformation de la grosse tour en résidence
pour Sully, 1595-1600*

Le roi, pas plus que les premiers engagistes, ne s'intéressèrent au château, Moret étant pour eux avant tout un domaine foncier de rapport. Revenue à la couronne, la châtellenie fut intégrée en 1576 au douaire de la reine-mère Catherine de Médicis, qui l'engagea aussitôt, pour une valeur estimée de 36 000 livres tournois, à Pierre de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg. Ce dernier rétrocédait son engagement dès 1580 à Christophe de Thou, bailli de Melun et premier président du Parlement de Paris, dont le fils Jacques-Auguste de Thou, juriste et historien notoire, conserva Moret jusqu'en 1594. À cette date, Henri IV, contraint d'aliéner plusieurs biens royaux à concurrence d'une somme de 200 000 écus, récupéra la châtellenie, pour l'engager au plus offrant. L'acquéreur, en décembre 1594, n'était autre que son principal conseiller et futur surintendant des finances, Maximilien de Béthune, seigneur de Rosny, titré comte de Moret en 1601, connu sous le nom de Sully après 1602. Habile spéculateur et gestionnaire hors pair, Sully fit valoir durant huit ans ce

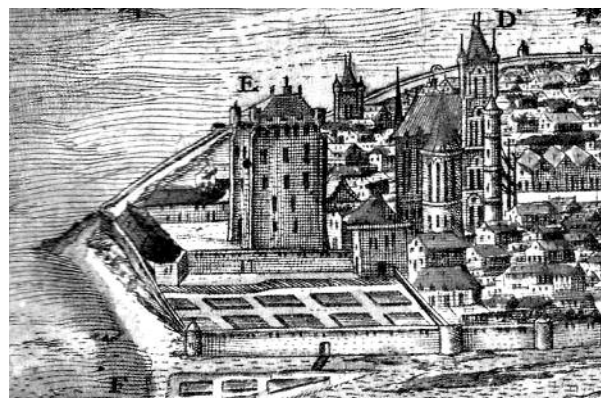
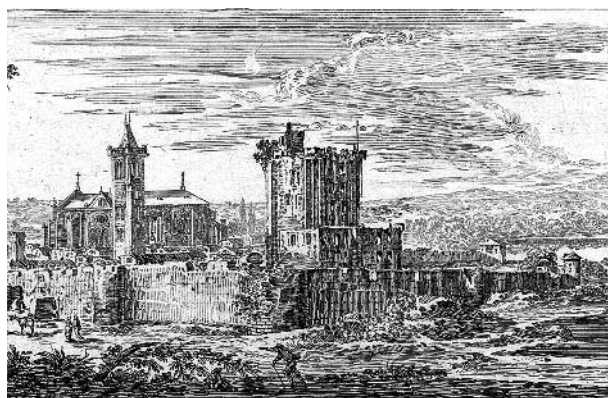
domaine, où il séjourna souvent ⁵. Avec l'accord du roi, il fit exécuter d'importants travaux de remise en état du château, négligé depuis un siècle, sur devis établi le 4 août 1595 par une commission d'experts nommés par les trésoriers de France. Ces travaux s'étendirent à l'aménagement de jardins d'agrément en terrasses entre le donjon et le mur de ville bordé par le Loing. Sully éprouva des difficultés à faire prendre en charge ses dépenses : en octobre 1597, le contrôleur général des bâtiments, Jean de Donon, estima à 4 998 écus le montant des réparations « faites et nécessaires à faire en la grosse tour de Moret », mais ce montant fut revu à la baisse l'année suivante par un arrêt de la chambre des comptes, et le roi, ne pouvant assurer le remboursement, ordonna que le montant définitif fût ajouté au prix de rachat de la châtellenie ⁶.

Par ces travaux, la grosse tour délabrée fut aménagée en une maison de quatre étages, d'aspect austère, mais suffisamment confortable selon le goût de Sully, qui, jusqu'à la fin de sa vie, sut accommoder à son usage des demeures médiévales comme Sully-sur-Loire ou Villebon. L'état du château de Moret, restauré par ses soins, est connu par deux vues topographiques générales de la ville, dessinées très peu



Cl. Combiér.

Fig. 1 - Moret-sur-Loing, donjon, vue aérienne prise du sud-ouest.



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 2 - Moret-sur-Loing, château et donjon, à gauche : état des lieux avant 1595, d'après un dessin gravé par Israël Silvestre, vu du sud-ouest, à droite : état après les travaux de Sully, vers 1600, d'après un détail de la vue cavalière de la ville par Claude Chastillon.

de temps après les travaux, l'une de Joachim Duviert, datée de 1610, l'autre, plus précise, de Claude Chastillon, qui donne l'état des lieux vers 1600⁷. La grosse tour y figure percée de hautes fenêtres regardant le Loing, couverte d'un toit à quatre versants, retroussé pour dégager le couronnement défensif à échaugettes (fig. 2). Elle est implantée sur une terrasse surplombant à l'est les parterres des jardins, renfermée dans une enceinte basse de plan quadrangulaire, flanquée du côté est du front d'entrée (nord), face à la ville, d'un gros pavillon d'angle. L'emplacement de ce pavillon nord-est n'est pas confirmé par les rares sources descriptives, datant au mieux de la Révolution ; celles-ci créditent en revanche la présence d'un autre pavillon, de plan losangique⁸, sans doute sommairement fortifié, flanquant le même front d'entrée, à l'angle nord-ouest de l'enceinte. D'après un descriptif de l'an VII, ce pavillon abritait la cuisine du château, sur une cave et sous un grenier. L'enceinte, formée d'un simple mur de clôture, incluait une cour de communs à l'ouest de la tour et, au sud, une basse-cour, que bordait à l'ouest un bâtiment d'écuries⁹, visible sur la gravure de Chastillon et sur le plan joint au descriptif de l'an VII (fig. 3).

L'état des lieux antérieur aux grands travaux de Sully, semi-ruiné, est documenté rétrospectivement (environ un demi-siècle après ces travaux) par une gravure d'Israël Silvestre (fig. 2), réalisée d'après un dessin non identifié de sa collection. On y reconnaît un mur de chemise discontinu qui enveloppait de près la tour, au moins du côté sud. Les fenêtres percées dans ce mur attestent qu'un bâtiment y avait été adossé, sans doute à la fin du Moyen Âge.

Les travaux de Jacqueline de Bueil-Vardes, 1604-1649

Sully se défit avantageusement de Moret, en décembre 1603, moyennant 85 104 livres, notamment 54 000 pour la châtellenie, et 20 936 pour le remboursement des réparations

et des acquisitions. L'acquéreur, Sébastien Zamet, superintendant de la maison de la Reine, s'étant désisté, la vente ne se réalisa, aux mêmes conditions, que le 23 octobre 1604, par contrat daté du château de Fontainebleau, en faveur de Jacqueline de Bueil¹⁰, l'une des maîtresses de Henri IV. Honorée du titre de comtesse de Moret, bientôt mère (1607) d'un bâtard royal, Antoine de Bourbon, comte de Moret, la favorite s'attacha à son tour à perfectionner l'œuvre restauratrice de Sully, en améliorant au mieux le confort du donjon modernisé. Ces travaux, échelonnés sur les quarante-cinq années au cours desquelles elle jouit de ce bien, sont documentés par des marchés conservés dans les minutiers de notaires de Moret. Les premières réparations et améliorations, exécutées au printemps 1605 sous l'autorité de Robert Bernard, sieur du Sclas, procureur général et « capitaine de la grosse tour et comté de Moret », concernaient les écuries et les greniers des communs du château¹¹. Le 12 juillet 1612, un marché fut passé à Jean Flamberge, entrepreneur ordinaire des bâtiments du comté, pour restaurer différentes salles du château et « rélargir les croisées ». Un acte du 9 février 1613, mentionne le jardinier Antoine Le Moyne, demeurant au « pavillon du château »¹².

En 1617, six ans après l'assassinat de Henri IV, Jacqueline de Bueil épousait René du Bec-Crespin, marquis de Vardes. L'année suivante, Louis XIII, soucieux de l'entretien de son demi-frère Antoine de Bourbon, accordait à la comtesse une pension de 14 000 livres et des revenus pris sur les octrois de Moret. Ceux-ci avaient été concédés aux habitants par lettres patentes de Henri III, du 6 décembre 1582, à charge d'en convertir les deniers aux entretiens et réparations des murailles, ponts et chaussées de la ville, emploi étendu, après une augmentation en 1601, aux réparations du château. Par une lettre patente datée du 11 juillet 1618, donnant de l'état des lieux un tableau noirci à l'excès, le roi autorisait la comtesse à affecter une partie du produit des octrois non seulement à l'entretien mais aussi à « l'embellissement et décoration » du château de Moret¹³.

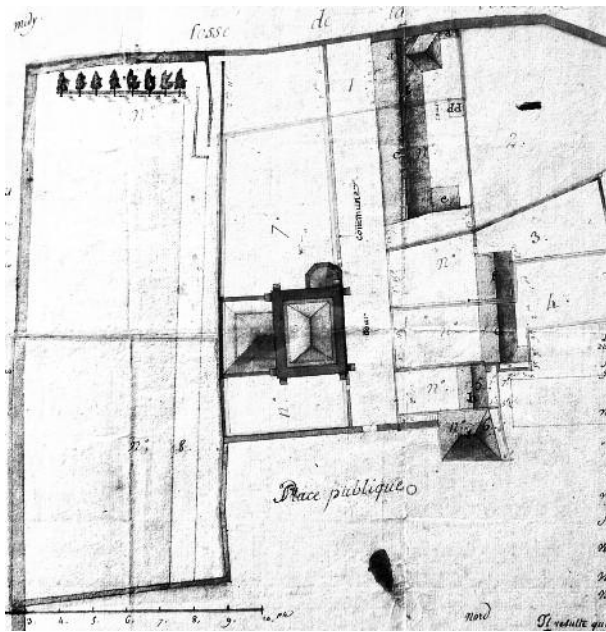


Fig. 3 - Moret-sur-Loing, château et donjon, plan de l'état des lieux en 1798, dressé pour la vente du domaine par lots (Arch. dép. Seine-et-Marne, 1051 E 349). Le nord est en bas. À gauche (est), les jardins, en haut à droite (sud-ouest), le bâtiment des écuries, en bas à droite (nord-ouest), le pavillon d'angle losangique et les communs.

Cette décision fit l'objet d'un arrêt de la Chambre des Comptes fixant à 600 livres la somme annuelle allouée à ces travaux.

En 1620, Jacqueline de Bueil fit construire un cabinet en avant-corps « attenant sa chambre », portant sur deux colonnes, achevé par le menuisier René David, qui devait « en icelluy faire une cheminée du costé qui regarde Trains [prieuré de Trin, au sud-est] lambricquer ledict cabynet (...) faire une croisée sur la court, une aultre sur la porte du chasteau »¹⁴. L'été 1621, le maître-jardinier Pierre Marchand, venu de Normandie, fut engagé pour remettre en état les jardins du château, parterres et potager « tous lesquelz jardins il sera tenu entretenir netz, comme les jardins de Fontainebleau... ». Marchand fut aussi chargé d'édifier un pavillon rustique en branchages de la saulée voisine, au bout de la grande allée de la prairie, dite de Madame. Peu après, en janvier 1622, un autre marché était passé avec Claude Vivier, maître-couvreur à Moret, pour la réfection des couvertures du château et des gouttières de plomb¹⁵.

Un nouveau projet lancé en 1625, celui d'un corps de logis attenant au château « du costé de la ville et du jardin » (soit au nord de la tour), ne semble pas avoir été mené à terme, notamment du fait de la disgrâce de la comtesse de Moret et du marquis de Vardes. Engagés dans la rébellion d'Antoine de Bourbon, comte de Moret, en faveur de Gaston d'Orléans, et contre Richelieu, les châtelains de Moret durent s'exiler à Bruxelles en 1631 avec la reine-mère

Marie de Médicis. Graciés en 1635 et réintégrés dans leurs biens en 1637, le marquis de Vardes et son épouse reprirent leurs habitudes à Moret. Un contrat passé en octobre 1638 chargeait Étienne Le Vasseur, vitrier à Nemours, de l'entretien, pour six ans, de « toutes et chascunes les viltres du chasteau et grosse tour de Moret et pavillon de la cour »¹⁶. On peut situer vers 1645 une campagne de décoration à la fresque dans les appartements de la grosse tour comportant les monogrammes et les armoiries des Vardes écartelées de Bueil. Le jeune comte de Moret, frère naturel du roi, ayant été tué en 1632 à Castelnaudary, lors d'une campagne anti-Richelieu, les marquis de Vardes, père et fils, devinrent en 1638 seigneurs engagistes en titre de Moret. Les derniers travaux attestés du vivant de Jacqueline de Bueil, des reprises aux couvertures du château, des réparations aux murs des terrasses, et la réfection de la cheminée « de la chambre de Melle de Laulnay » (dame de compagnie de la comtesse), furent réalisés en 1649 par Claude Flamberge, maçon, parent de l'entrepreneur ordinaire des bâtiments du comté de Moret.

Du château des Caumartin à la ruine, 1695-1878

Au printemps 1664, alors que François-René du Bec, fils et successeur du marquis de Vardes, subissait un exil punitif à Aigues-Mortes, Louis XIV fit réquisitionner la grosse tour de Moret pour y faire emprisonner quelque temps Nicolas Fouquet, son surintendant disgracié. Un édit royal de mars 1695 fit agir la faculté de rachat perpétuel. Le comté fut revendu aussitôt moyennant 64 084 livres à Louis-Urbain Lefèvre de Caumartin, maître des Requêtes, intendant des finances, conseiller d'État, marquis de Saint-Ange, qui conserva ce bien jusqu'à sa mort en 1720. Caumartin, déjà propriétaire à peu de distance du château anciennement royal de Saint-Ange ou de Challeau, est sans doute responsable de l'adjonction du corps de logis adossé qui doublait en profondeur le donjon de Moret à l'est, face au Loing, sur la terrasse haute. Cet édifice disparu, nommé « le pavillon » (appellation prêtant à confusion), ne comportait que deux étages, le second sous comble mansardé. Sa construction est traditionnellement attribuée sans preuves à Jacqueline de Bueil, hypothèse infirmée par le fait qu'il aveuglait les fenêtres sur jardin des deux premiers étages du donjon, au plafond ornée des armoiries peintes des Vardes-Bueil. Les fenêtres du premier étage avaient été converties en vastes portes de communication, probablement vitrées ; celles du second, donnant sur le comble, avaient été murées. De plus, l'architecture de ce pavillon, notamment son toit à brisis et terrasson « à la Mansart » (fig. 3), couvert en ardoise, renvoie à des formes à la mode dans la seconde moitié et à la fin du XVII^e siècle. L'unique gravure connue, représentant l'ensemble du donjon au XVIII^e siècle, montre que le chemin de ronde défensif à échauguettes de la tour avait été

remplacé par une coursive d'agrément à balustrade, qui masquait le toit retroussé à quatre versants, revêtu de tuiles.

La vieille demeure fut délaissée par Antoine Louis-Urbain Lefèvre de Caumartin, maître des Requêtes, président au grand conseil, intendant de Flandres et d'Artois. Il préféra faire construire, sans doute après son élection comme prévôt des marchands de Paris en 1778, un château neuf, belle maison de campagne de style néo-classique, probablement due à l'architecte Jean-Nicolas Sobre, « près la ville de Moret et la rivière de Seine »¹⁷.

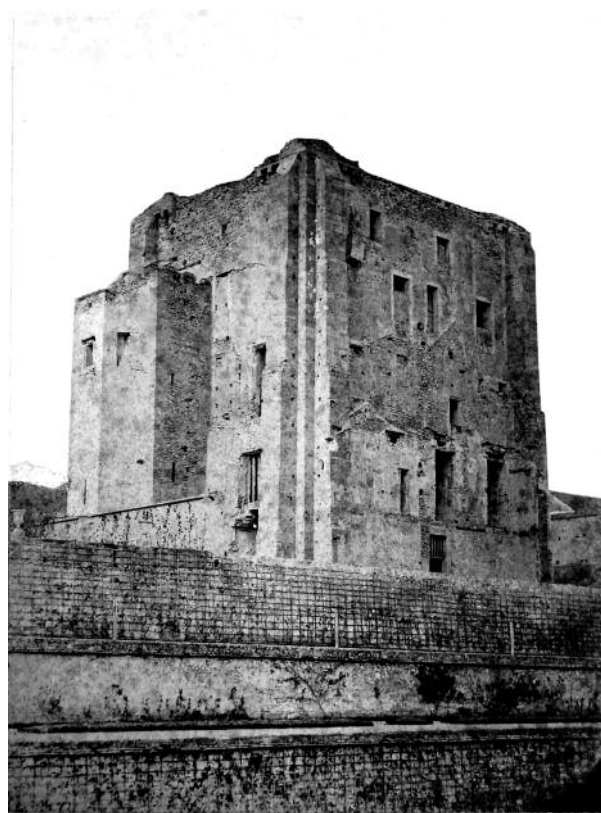
Un procès-verbal d'expertise relatif à une partie du domaine national de Moret, le 12 messidor an IV (30 juin 1796)¹⁸, donne un inventaire détaillé du bien mis en vente par la nation, consistant en « une grande tour & un pavillon adossé à icelle entre le levant et le midy ». L'expert conclut au très mauvais état de l'ensemble, du fait, non d'un sinistre, mais d'un déficit d'entretien et à cause de pillages : « Après avoir visité avec soin les appartements de la tour & du pavillon avons reconnu qu'ils étaient tous sans croisées, la plupart décarrelés & sans portes, les cheminées sans chambranle et leurs tuyaux presque partout crevés, que les couvertures de la tour en tuilles & du pavillon en ardoises étaient dans le plus mauvais état possible, de manière que l'eau filtrant dans presque tous les appartements les rendaient inhabitables ». Le château fut vendu le 14 thermidor an VI (1^{er} août 1798) au spéculateur Louis Boucher, rentier à Paris, qui s'empressa de le revendre par lots trois mois plus tard. L'acte de mise en vente du 7 brumaire an VII le décrit encore pour ce qu'il a été, sans faire état de son délabrement, mais en indiquant la désaffectation des étages supérieurs du donjon : « Le dit ci-devant château ayant sa principale entrée par une petite porte cochère donnant sur une place publique conduisant à une cour, à gauche de laquelle est le principal corps de bâtiment ayant trois étages, le rez-de-chaussée distribué en plusieurs appartements servant de vestibule dans lequel est construit le principal escalier, salon à manger, salon de compagnie, et salle de billard, le premier est distribué en plusieurs appartements ainsi que le second étage, et grenier au dessus, couvert en tuile. Un autre bâtiment, adossé au mur de goutte du précédent, du côté du jardin, composé d'un rez-de-chaussée et premier distribués en différents appartements, grenier au dessus, couvert en ardoise »¹⁹. Le plan de masse, dressé à cette occasion, donne la disposition générale des différents bâtiments et terrains du château, vendus en neuf lots distincts (fig. 3). Le lot 7, « composé de la grosse tour, du pavillon y adossé, d'un petit jardin au nord (...), et d'une portion du parterre » fut acquis par Jacques Picard, meunier à Moret, tandis que le vendeur se réservait le lot 8, soit la moitié nord des jardins.

Forcément postérieur à cette vente, l'incendie qui aurait consommé la ruine du donjon est daté par l'historiographie locale du 28 vendémiaire an II²⁰ : il faut sans doute lire an XII (21 octobre 1803). C'est après ce sinistre que fut démoli le pavillon adossé, tandis que la tour était recouverte à

l'économie du toit actuel, en appentis encaissé, au prix du dérasement partiel du mur côté ville²¹. Désormais carcasse vide d'aspect sinistre (fig. 4), attirant occasionnellement la curiosité des dessinateurs romantiques et des amateurs d'antiquités, la tour déchue fut utilisée comme magasin pour les écorces par les tanneurs de Moret, qui y adossèrent des hangars annexes.

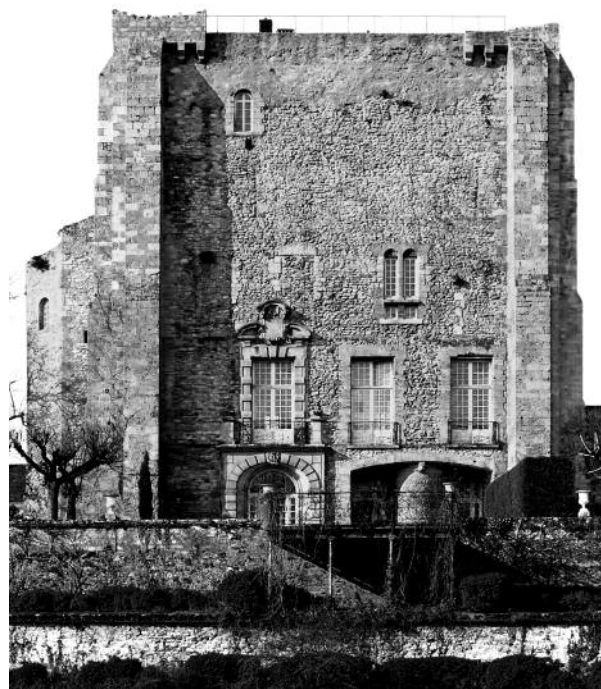
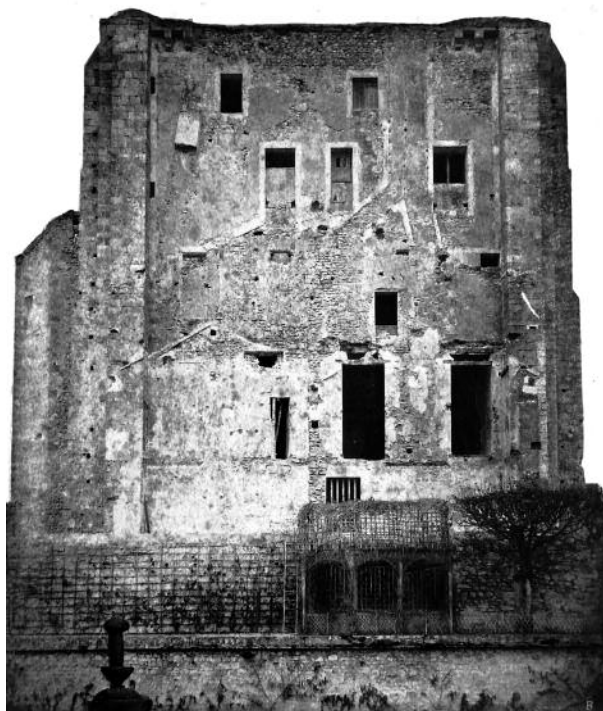
Le donjon réhabilité comme maison de campagne d'un collectionneur amateur d'art, 1882

Le 6 novembre 1879, Joanne Thirion, fils d'un industriel fondateur de l'entreprise florissante des « pompes Thirion », féru de chasse et amateur d'objets d'art, acheta l'ancien donjon de Moret et les jardins moyennant 22 500 francs. Après avoir supprimé les verrues qui parasitaient les façades et fait – très opportunément – réaliser des photographies²² (fig. 4 et 5), le nouveau propriétaire confia le soin de « transformer le donjon en habitation de plaisance »²³ à un architecte parisien, Pierre-Félix Julien (1840-1906), inspecteur des bâtiments civils comme l'un de ses anciens maîtres à l'école des Beaux-Arts de Paris, Alexis Paccard (architecte des palais nationaux de Rambouillet et de Fontainebleau). Le profil de Pierre-Félix Julien, architecte de la caisse des dépôts et consignations, également formé



Cl. anonyme, coll. privée.

Fig. 4 - Moret-sur-Loing, donjon, vue prise du sud-est en 1879.



Cl. anonyme, coll. privée et cl. Y. Bourhis, Inventaire de Seine-et-Marne.

Fig. 5 - Moret-sur-Loing, donjon, façade est, à gauche : état des lieux en 1879, avant la restauration de Pierre-Félix Julien pour Joanne Thirion, à droite : l'état actuel.

par Victor Louvet, collaborateur de Charles Garnier pour l'Opéra de Paris, est, au mieux, celui d'un architecte des bâtiments civils, sans aucun lien avec l'idéologie de la commission des Monuments historiques. Le donjon de Moret n'était pas classé, et le programme réalisé en 1882, qui répondait parfaitement aux attentes du propriétaire, fut davantage une création qu'une restauration (fig. 5).

Des épaves lapidaires de diverses époques achetées à des antiquaires furent disposées avec pittoresque sur la terrasse, autour du donjon, ou incorporées dans les murs, la plus spectaculaire étant une grande rose flamboyante récupérée dans la démolition de l'église paroissiale Notre-Dame de Meulan (Yvelines) en 1883. Joanne Thirion fit travailler plusieurs artistes et des décorateurs pour les aménagements intérieurs, dont son frère le peintre Eugène Thirion, élève de Cabanel et de Picot, membre du foyer artistique de Montigny-sur-Loing. Ce programme fut l'occasion pour le propriétaire de scénographier les objets mobiliers anciens qu'il se plaisait à collectionner, en les intégrant autant que possible aux aménagements intérieurs de sa demeure, dans une organisation aux références éclectiques tenant plus de la maison d'artiste que du musée privé.

Bien que nullement historiciste, cette réhabilitation du donjon fut jugée avec bienveillance par Albert Bray, né à Moret, architecte des Monuments historiques de Seine-et-Marne, attaché au Palais de Fontainebleau de 1919 à 1950, et féru d'archéologie. Pour lui, ces travaux avaient été réalisés

« avec trop peu de respect pour certains éléments subsistants de ses dispositions primitives, mais d'une manière sans prétention qui vaut sans doute finalement mieux que les reconstitutions exagérément archéologiques auxquelles ont trop souvent donné lieu des remises en état de ce genre »²⁴.

ARCHITECTURE

Le donjon actuel doit être considéré sous deux identités patrimoniales, chacune aux confins de sa longue histoire architecturale : d'une part la tour maîtresse royale du XII^e siècle, d'autre part la maison de collectionneur de 1882. Les étapes intermédiaires – les aménagements du temps de Sully, de Jacqueline de Bueil-Vardes, ou des Caumartin – n'ont laissé que peu de traces. L'essentiel en a été supprimé, masqué ou effacé d'une part à la suite du sinistre de 1803, d'autre part en 1882, par parti-pris délibéré de l'architecte et du maître d'ouvrage.

La grosse tour royale

La tour maîtresse romane, bâtie sans luxe, mais solidement, en blocage de petits moellons, sur une épaisseur murale d'environ 2,50 m à la base, adopte un plan rectangulaire de 15,50 m sur 12,50 m hors œuvre, contreforts non compris²⁵ (fig. 6), pour une hauteur d'un peu plus de vingt mètres. Selon un poncif dans ce type

d'édifice, les angles sont encadrés de contreforts en pierre de taille de moyen appareil à joints minces, qui s'amortissent en talus en haut des murs, dont les parements courants sont en blocage soigné de petits moellons sommairement calibrés. Les contreforts sont sommés de quatre échauguettes d'angle de plan carré, larges et en faible encorbellement. Elles rappellent dans leur principe celles de la tour de Grez-sur-Loing, « sœur » de la tour de Moret, mais celles de Grez, sont polygonales, et leur caractère originel ne fait aucun doute, ce qui est moins évident à Moret, car les consoles d'appui évoquent celles de mâchicoulis plus récents. Cependant un examen de détail de leur mise en œuvre et de leur modénature très sobre (fig. 7) confirme leur attribution au XII^e siècle.

L'importance des modifications subies par l'édifice ne permet plus de juger des aménagements d'origine de la salle basse, notamment de la présence de jours, d'un mur de refend ou de piliers délestant la poutraison. On peut seulement affirmer que son volume, très haut sous plafond (toujours comme à Grez), correspondait à l'emprise du rez-de-chaussée et du premier étage actuels, qui y ont été aménagés peu avant 1600, puis rétablis en 1882. Dans le mur du petit côté sud, à l'extérieur, à un niveau intermédiaire entre le premier et le second étage actuels, l'unique

baie médiévale décelable, très petite, à encadrement chanfreiné, pourrait correspondre au débouché d'un ancien évent condamné de la salle basse, qui aurait fortement plongé obliquement vers l'intérieur.

La porte de la tour s'ouvrait assurément (comme à Grez-sur-Loing) au niveau du premier étage résidentiel d'origine, soit le second étage du XVII^e siècle, devenu la grande salle actuelle en 1882. La répartition des baies de différentes époques dans les grandes façades est et ouest²⁶ ne laisse pas de place à cette porte, qui se trouvait dans le petit côté sud. Un important avant-corps, en forme de tourelle à cinq pans, large de 6 m, adossé après coup à la moitié ouest de ce mur sud (fig. 4), abrite le grand escalier actuel, créé en 1882. Du côté de la cage d'escalier, vers l'extérieur de la tour, l'arc en plein cintre de la porte palière de l'actuel second étage (fig. 8), pourrait être celui de la porte d'origine, privée de ses piédroits, voire d'un tympan²⁷.

L'avant-corps polygonal adossé rappelle trompeusement celui qui, à la tour de Grez, loge la chapelle du XII^e siècle en annexe de la salle d'étage, mais, en dépit de son aspect évoquant un édifice médiéval²⁸, il s'agit d'une adjonction moderne, absente sur les vues gravées de Chastillon et de Silvestre. Cet avant-corps logeait une chapelle au rez-de-chaussée, et, au-dessus, un grand escalier en charpente partant

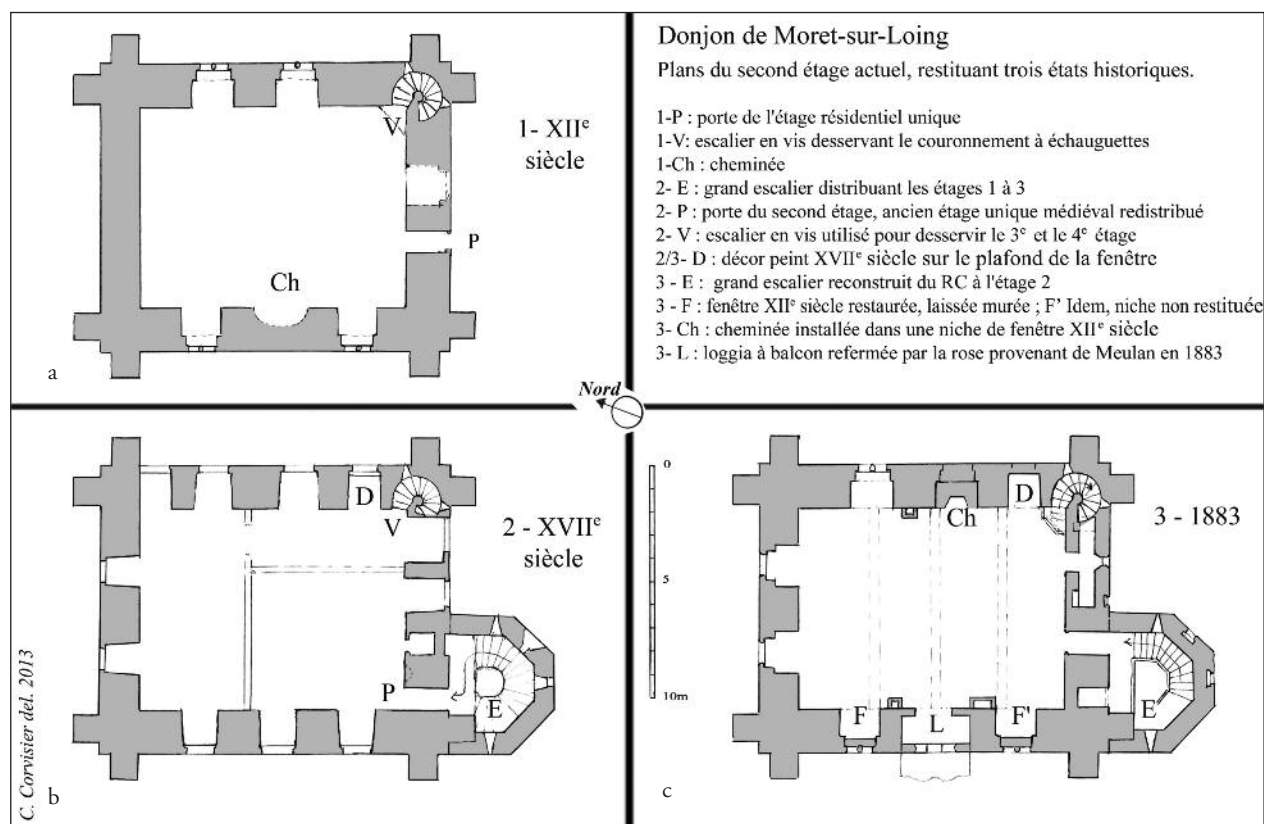
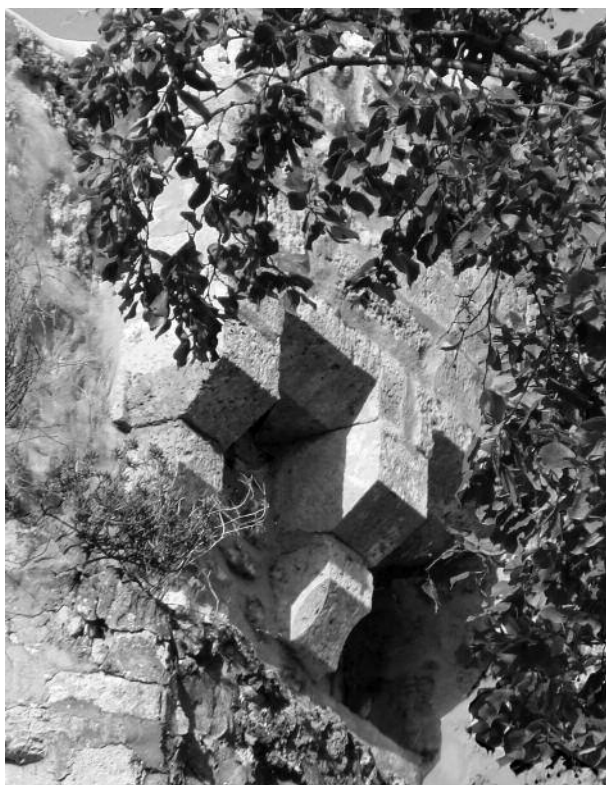


Fig. 6 - Moret-sur-Loing, donjon, plan du second étage ou grande salle ; a : restitution de l'état d'origine sous Louis VII ; b : état du XVII^e siècle ; c : état actuel créé en 1882-1883 (dessin complété par Chr. Corvisier d'après un fond de relevé partiel de L. Prieur).



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 7 - Moret-sur-Loing, donjon, détail des consoles d'une échauguette.



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 8 - Moret-sur-Loing, donjon, détail de l'arc de la porte du second étage actuel.

du premier étage pour desservir les étages supérieurs²⁹. Sa construction peut être attribuée au plus tard à Jacqueline de Bueil, mais plus vraisemblablement à Sully, car on ne voit pas comment le donjon, après sa redistribution sur quatre étages pour le conseiller des finances royales, aurait pu se passer de cet escalier³⁰.

Des aménagements originels du premier étage résidentiel du XII^e siècle – soit l'actuelle grande salle du second étage –

on reconnaît les restes de quatre fenêtres géminées, chacune au fond d'une niche voûtée en berceau, ménagées dans les grands côtés est et ouest de la tour. Toutes avaient été murées ou transformées au XVII^e siècle. Une seule des deux dont restaient des vestiges en façade est, côté jardin, a été rouverte et mal restaurée en 1882 (fig. 5) ; deux autres, dans la façade opposée, ont été dégagées et complétées, tout en maintenant muré leur remplage restauré (fig. 9). Le seul linteau authentique du côté sud-ouest est décoré de deux arceaux en plein cintre aveugles, tandis que les deux linteaux en bâtière de la façade sur jardins étaient unis³¹ (comme ceux des fenêtres de la tour de Grez). Le modèle avec arceaux a été copié et reproduit en 1882 pour toutes les fenêtres géminées actuelles de la façade ouest, deux restaurées, les autres créées de toutes pièces au premier étage, y compris dans le pan de la tourelle d'escalier. Les copies de 1882 se différencient du modèle authentique par leur couverture traitée en plate-bande appareillée, non en linteau monolithe. Le remplage de 1882 comporte un meneau chanfreiné très simple, mais il est probable que les fenêtres du XII^e siècle comportaient une colonnette à chapiteau, analogue à celle de la fenêtre du second étage de la porte de Bourgogne de l'enceinte de ville. Les travaux de Sully au donjon avaient conservé l'encadrement des quatre fenêtres, mais supprimé leur division. Les deux niches de fenêtres du XII^e siècle qui ont été dégagées et restaurées lors des travaux de 1882 ont servi de modèle pour les niches alors créées qui rythment l'ordonnance de la grande salle. Dans le mur ouest, l'emplacement actuellement occupé par une loge qu'éclaire la rose flamboyante récupérée à Meulan pouvait être celui de la cheminée de la salle du XII^e siècle, à équidistance entre deux fenêtres³².

L'aménagement roman le mieux conservé est un escalier en vis logé dans l'angle sud-est de la tour, partant de la grande salle pour monter jusqu'au couronnement. Il est très caractéristique du XII^e siècle en ce qu'il ne comporte pas encore de marches formant noyau : ses marches en deux blocs sont supportées par une voûte rampante hélicoïdale laissée brute après le décoffrage des couchis (fig. 10). Trop large pour tenir entièrement dans la masse murale de l'angle, cette cage d'escalier part d'un seuil surélevé et après une demi-révolution impose un pan coupé en encorbellement dans l'angle rentrant de la salle³³. L'issue de cet escalier vers ce qui fut le troisième étage du XVII^e siècle, non rétabli en 1882 (porte ouvrant aujourd'hui en tribune sur la salle), est un repercement manifeste, et il n'existait pas non plus d'issue d'origine vers le quatrième étage du XVII^e siècle (non restauré, sous le toit en appentis actuel)³⁴. En l'absence de toute trace de fenêtres d'origine à ces niveaux supérieurs, on peut donc faire l'hypothèse d'une tour initialement à étage résidentiel unique (comme celle de Grez), couverte d'un toit encaissé entre quatre murs en fort surcroît d'élévation. L'arase de ces murs portaient une galerie ou chemin de ronde reliant entre elles les échauguettes, galerie que l'escalier en vis avait pour unique mission de desservir.



Cl. Chr. Corvisier.

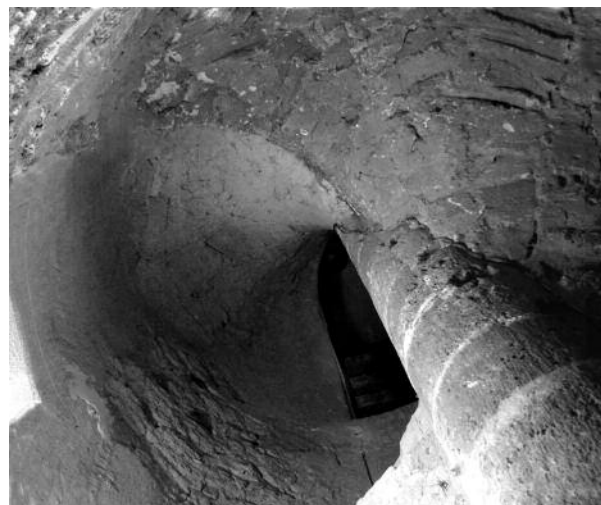
Fig. 9 - Moret-sur-Loing, donjon, détail de la façade ouest, au second étage ; à gauche, la fenêtre géminée restaurée conserve ses jambages et son linteau monolithe à arceaux d'origine, celle de droite ne conserve qu'un jambage, la plate-bande à arceaux date de 1882. Au centre, loggia de 1882 avec remplage de 1883 remployant la rose de l'église Notre-Dame de Meulan.

La maison Thirion dans le donjon

L'habitation de plaisance aménagée pour Joanne Thirion dans les gros murs du donjon mutilé est très composite. Les travaux ont entraîné la suppression de nombreux vestiges de décor du XVII^e siècle, dont certains, au second étage, formaient des ordonnances traitées en trompe-l'oeil, fort dégradées. Cependant, en deux points au moins, des restes de peintures – dont un au plafond d'une fenêtre du second étage transformée en placard, avec un monogramme Bueil-Vardes, ont subsisté (fig. 11). Les vestiges d'aménagements médiévaux mutilés, non restitués, ont au moins été réinterprétés, servant de modèle à des créations, on l'a vu à propos des fenêtres et de leur niche. Le souci d'éviter des travaux coûteux, peu utiles à l'économie de la demeure, a porté l'architecte à conserver le toit en appentis du début du XIX^e siècle, qu'une restauration plus historiciste aurait supprimé en priorité, en restituant la partie manquante du mur ouest. De ce fait, seuls les trois premiers niveaux habitables, sur les cinq créés par Sully, ont été rétablis.

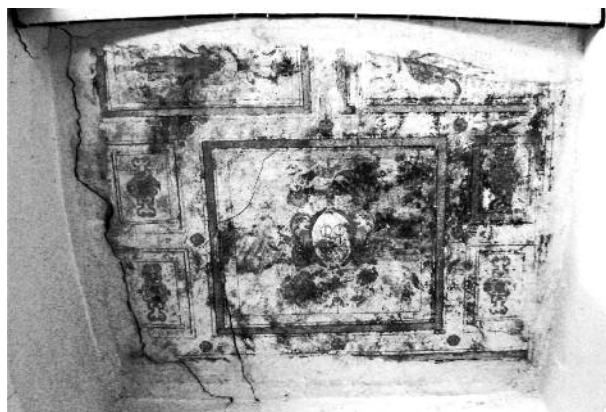
Les choix esthétiques du restaurateur-aménageur pour les espaces intérieurs, sans doute imposés par le propriétaire, varient d'un étage à l'autre. L'ensemble est desservi par un grand escalier en bois de style néo-Louis XIII tournant sur vide central, avec verrière zénithale, logé dans l'avant-corps à cinq pans.

Le rez-de-chaussée, dévolu aux espaces de séjour et de réception, est conçu selon le goût des années 1880. Quelques pièces de collection XVI^e ou XVII^e siècle (toiles, tapisseries) y trouvent place, bien intégrées dans les lambris ou dans le trumeau de cheminée d'un salon aux références à l'« école de Fontainebleau » ; cependant, l'ensemble des paysages d'Eugène Thirion sur toile marouflée (dont une



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 10 - Moret-sur-Loing, donjon, détail de la voûte hélicoïdale de l'escalier en vis d'origine.



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 11 - Moret-sur-Loing, donjon, détail d'un plafond de fenêtre peint du XVIII^e siècle avec monogramme de Bueil-Vardes.

vue de Moret) constitue la pièce maîtresse du décor. Une grande baie percée en plein mur pour ouvrir largement la salle à manger sur la terrasse, d'une portée trop hardie pour le poids d'un trumeau de l'étage portant en son milieu, a dû être étayée par une grosse pile circulaire d'un effet malencontreux (fig. 5).

Les appartements privés du premier étage sont plutôt aménagés et décorés dans l'esprit du XVIII^e siècle. Dans la façade côté jardins ont été rétablies, à ce niveau, les grandes fenêtres de l'époque Bueil-Vardes remaniées au temps de Caumartin³⁵, l'une d'elle avec encadrement et fronton néo-Louis XIII (fig. 5) porte l'inscription commémorative de la restauration. À l'opposé, les fenêtres sont néo-romanes,

par souci de donner une unité relative à la façade sur rue (fig. 8), tandis que du côté sud, une grande baie vitrée passante depuis le rez-de-chaussée combine modernité et formes gothiques simples.

Le morceau de bravoure est la grande salle occupant d'un seul tenant le second étage, évocation néo-médiévale d'inspiration Viollet-le-Ducienne mâtinée de références plus exotiques (fig. 12). L'enduit mural, peint en vert, est semé de lis peints au naturel (sans ressemblance avec la fleur de lys royale) et encadré par des frises à rinceaux, dans un style décoratif, proche de celui alors largement diffusé par l'Anglais William Morris. Le mobilier à vocation décorative composé de pièces authentiques ou recomposées, est surtout de style flamboyant : tambour et vantail des portes des escaliers, panneau en remploi dans la cheminée néo-gothique. Celle-ci intègre des carreaux céramiques à décor Renaissance, en partie authentiques, dans une combinaison aux discrètes références hispano-mauresques. Les meubles fonctionnels liés à l'usage de salon et de salle à manger d'hiver, voire de chambre (lits à colonnes) sont néo-Louis XIII. Au milieu du grand côté sud-ouest avait été créée une loggia en forme d'arche en plein cintre ouvrant sur la rue, avec un balcon en ferronnerie à garde-corps rococo (de remploi), communiquant à la salle par une grande arcade qui devait recevoir sans doute une menuiserie vitrée ouvrante. L'incorporation de la rose flamboyante de Meulan, après 1883, a contraint à créer un remplage refermant cette loggia (fig. 9), devenue une sorte de loge murale communiquant de façon incommode avec le balcon par une porte basse ménagée sous la rose.



Cl. Y. Bourhis, Inventaire de Seine-et-Marne.

Fig. 12 - Moret-sur-Loing, donjon, ensemble de la grande salle créée en 1882, côtés est et sud : cheminée, angle abritant l'escalier en vis, porte vers le grand escalier.

* Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant).

1. Pour autant, la bibliographie du donjon est un peu moins inconsistante que celle de l'enceinte de la ville. On peut citer : A. Bray, « Les fortifications de Moret », *Notre canton, bulletin des amis de Moret et de son canton*, 1955, n° 3, pp. 97-112 ; G. Tondu, *Le donjon de Moret-en-Gastinois*, Moret, 1974 ; André Châtelain, *Châteaux forts et féodalité en Île-de-France*, Nonette, 1983 (Moret, p. 101-104).

2. B.n.F. lat. 13819, fol. 325.

3. Notamment à propos de la fondation de la maladrerie Saint-Lazare de Moret, dépendance de celle établie la même année 1154 sur la terre royale de Boigny. Voir E. Sollier, « L'ancienne léproserie de Moret », *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine et Marne*, 4^e année, 1867, p. 325 (327-328).

4. Cette appellation est en usage dans les textes de l'Ancien Régime, à l'exclusion du mot donjon, qui s'affirme au XIX^e siècle, et n'est employé auparavant que sur la vue cavalière de la ville gravée par Claude Chastillon (vers 1600).

5. Sully ne possédait alors pas d'autre demeure que Rosny, en indivision avec ses frères, et Bontin, trop distante de Paris, d'où son intérêt à disposer d'une résidence à Moret.

6. I. Aristide, *La fortune de Sully*, Paris, 1990, p. 45, 101. Arch. nat., Minutier Central, étude III, liasse 475, Inventaire des titres et contrats concernant la vente, acquisition, bâtiments et réparations faites au comté de Moret, 3 nov. 1604. Abbé Pougeois, *L'antique et royale cité de Moret sur Loing*, Moret, 1928, p. 153.

7. Les dessins de Claude Chastillon (1560-1616), ingénieur militaire de Henri IV, n'ont été gravés et publiés par Boisseau, dans le recueil *Topographie Française*, qu'en 1641. Sully, en tant que surintendant des fortifications (à partir de 1600) entretenait des liens avec Chastillon.

8. Ce pavillon existe encore. Transformé en maison d'habitation, il est méconnaissable en élévation, mais conserve son plan.

9. Plan et descriptif pour la vente par lots du château de Moret des 7 et 15 brumaire an VII, Arch. dép. Seine-et-Marne, 1051 E 349. Sur le plan, l'emplacement du pavillon nord-est indiqué par Chastillon n'est occupé par aucun bâtiment. Une haute maison ancienne existant à cet emplacement dans l'état actuel, qui aurait pu être assimilée à ce pavillon, n'est donc en réalité pas antérieure au début du XIX^e siècle. L'ancien bâtiment des écuries existe toujours, mais recoupé et transformé.

10. Arch. nat., Titres dom. Q 1428, G. Lioret, « Étude historique sur Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret », *Annales de la société historique et archéologique du Gatinais* 1895, p. 1-72, 159-266 (p. 35)

11. *Ibid.*, p. 43, d'après des minutes notariales de Moret.

12. L'acte concerne le bail, consenti au jardinier, du « moulin sis au dessus du pont de ceste ville de Moret, avec logis despendant d'icelui » ; G. Lioret, *ibid.*, p. 184.

13. «...si triste et si désagréable qu'il semble plus tost une prison qu'un chasteau, auquel nostre frère naturel le comte de Moret ny ladite Dame comtesse de Moret sa mère, n'auoient moyen d'y faire leur demeure s'il n'estoit embelly (...) les deniers restants seront employez en l'ornement, embellissement et décoration dudit chasteau (...) et la demeure plus agréable tant à Nous qu'à nostre dit cher frère naturel et à ladite dame sa mère... », Arch. nat., P. 2350. Cité par G. Lioret, *ibid.*, p. 199.

14. G. Lioret, *ibid.*, p. 202, d'après des minutes notariales de Moret. Le contrat précise que le menuisier devait faire reposer le pavillon sur deux poteaux de bois en attendant la livraison des colonnes de pierre.

15. G. Lioret, *op. cit.* note 10, p. 208.

16. *Ibid.*, p. 240.

17. Ce nouveau « château de Moret » est connu par deux planches du recueil de Jean-Charles Krafft, *Recueil d'architecture civile (...)*, Paris, 1812, pl. 61 et 62. Krafft précise qu'en 1812 déjà « ce château est en partie détruit ».

18. Arch. dép. Seine-et-Marne, 1Q1235. Expertise réalisée par le citoyen Nicolas Charles François Quinault, maçon, nommé par l'administration du département de Seine-et-Marne, et par le citoyen Étienne Hamelin, aussi maçon, pour le soumissionnaire, Jean-Baptiste Delacourville.

19. Voir note 6.

20. G. Tondu, *op. cit.* note 1, p. 55-56.

21. Ce dérasement n'est pas dû, comme le veut une tradition locale, à un début de démolition d'un symbole de féodalité.

22. Série de sept tirages photographiques conservés par les propriétaires actuels. Je remercie ici M. Truchon-Bartès, qui a facilité mon examen de l'édifice.

23. Un cartouche de style seconde Renaissance, un « cuir découpé », sommé d'attributs cynégétiques, inséré dans le mur de façade face au Loing, encadre l'inscription lapidaire ainsi conçue : « En l'année 1882, ce donjon ruiné par le temps et par la main des hommes a été transformé en habitation de plaisance. Ses gros murs seuls étaient debout ».

24. A. Bray, *op. cit.* note 1, p. 105.

25. Cotes indiquées sur le relevé extérieur du donjon par Louis Prieur, architecte du Patrimoine, 2005. Ces dimensions, inférieures à celles données par Albert Bray (*op. cit.* note 1, p. 101) et reprises par André Châtelain (*op. cit.* note 1, p. 101), sont identiques à celles de la tour de Grez-sur-Loing.

26. Cette analyse archéologique des anciens percements est grandement facilitée par les photographies de 1879.

27. Le mur de ce petit côté sud, auquel devait s'adosser au XVII^e siècle le cabinet sur colonnes de Jacqueline de Bueil, est très perturbé par les percements et les remaniements successifs qu'il a subis jusqu'en 1882, qui le rendraient archéologiquement illisible sans l'apport des photographies de 1879. Ainsi, au niveau de la grande salle, le segment de couloir haut et étroit, en cul-de-sac, réservé dans la masse de ce mur, n'est pas le vestige d'une gaine murale du XII^e siècle, mais le résultat de l'adaptation du vide de deux baies contiguës du XVII^e siècle, que les travaux de 1882 ont complètement transformé, en le refermant sur la salle par un mur maigre et en y perçant un jour unique en lancette.

28. Les photographies de 1879 montrent qu'il était revêtu d'un enduit couvrant, qui a été piqué.

29. Sur l'une des photographies de 1879, on discerne l'empreinte de marches détruites de cet escalier, dont le développé devait être peu différent de celui de l'escalier actuel.

30. Aucune pièce d'archives, notamment de la période bien documentée des Bueil-Vardes, ne concerne la construction de cette cage d'escalier. Chastillon, dont le trait est souvent imprécis et fautif, a pu omettre de la dessiner.

31. L'une de ces fenêtres, rendue lisible en façade, est restée murée car, à l'intérieur, sa niche a été utilisée en 1882 pour placer la cheminée de la grande salle. L'autre a été rétablie, mais en remplaçant fâcheusement son linteau en bâtière par un linteau à arceaux. A. Bray, *op. cit.* note 1, p. 102, a proposé une restitution graphique peu convaincante de l'état médiéval de cette façade.

32. Dans le dessin gravé par Israël Silvestre, figure une imposante souche de cheminée émergeant de la tour.

33. Il n'est pas impossible que ce pan coupé en encorbellement ait initialement existé à partir du sol de la salle d'étage, et n'ait été ravalé que lors des travaux Sully ou de Bueil, pour rétablir l'angle droit au second étage.

34. Le troisième étage était le dernier desservi par le grand escalier en bois de l'avant-corps polygonal, qui dans l'état actuel, se termine au second. Le quatrième étage du XVII^e siècle, abritant les chambres de domestiques, était relié au second et au troisième par la vis médiévale, repérée à cet effet de portes palières, et permettant de « monter sur la tour » (terme employé dans le PV d'expertise du 12 messidor an IV ; voir note 18).

35. Ces fenêtres ont gardé leur gabarit de portes-fenêtres créé au XVIII^e siècle lors de la construction du pavillon, pour assurer les communications intérieures entre la tour et le pavillon.

TABLE DES AUTEURS

BAILLIEUL (Élise)

Docteur en histoire de l'art médiéval, chercheur associé à l'IRHiS, Université Lille 3 - Charles de Gaulle, 51, 217.

BARDATI (Flaminia)

Université de Rome « La Sapienza », 261.

BOTTINEAU (Christophe)

Architecte en chef des Monuments historiques, 121.

BOURGAIN (Audrey)

Attachée de conservation au musée des arts décoratifs de l'océan Indien, 185.

CHATENET (Monique)

Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, 393.

CHÉDEAU (Catherine)

Maître de conférences, université de Franche-Comté, 313.

CLOUET (Thomas)

Architecte du patrimoine, 369, 411.

CORVISIER (Christian)

Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant), 143, 225, 237, 293, 429.

DEFORGE (Olivier)

Archéologue, 323.

DIDIER (Marie-Hélène)

Conservateur général du Patrimoine, 421.

FÖRSTEL (Judith)

Conservateur du Patrimoine, service Patrimoines et Inventaire, région Île-de-France, 25, 91, 349.

GARRIGOU GRANDCHAMP (Pierre)

Docteur en histoire de l'art et archéologie, 323.

HAMON (Étienne)

Professeur à l'université de Picardie – Jules Verne, équipe TrAme, 275.

KURMANN (Peter)

Professeur honoraire à l'Université de Fribourg (Suisse), 197.

LAUTIER (Claudine)

Chercheur honoraire au CNRS, centre André Chastel, université Paris IV - Sorbonne, 39.

MORIN (Christophe)

Maître de conférences, université de Tours, équipe d'accueil InTRu, EA 6301, 185.

MOULIN (Jacques)

Architecte en chef des Monuments historiques, 15, 135, 169, 177, 211.

PLAGNIEUX (Philippe)

Professeur, université de Franche-Comté, Laboratoire des Sciences historiques, École nationale des chartes, 59.

RAMBAUD (Isabelle)

Conservatrice générale du Patrimoine, directrice des Archives départementales de Seine-et-Marne, 11, 101.

SESMAT (Pierre)

Professeur émérite, université de Lorraine, 111.

VERGNOLLE (Éliane)

Professeur honoraire, université de Franche-Comté, 59, 377.

WAGNER (Christophe)

Architecte du Patrimoine, 211.

ZIMMER (Thierry)

Conservateur des Monuments historiques, chargé de la Seine-et-Marne, 75.

TABLE DES SITES

Beauchery-Saint-Martin

Église Saint-Pierre, 15.

Beton-Bazoches

Église Saint-Denis, 25.

Brie-Comte-Robert

Église Saint-Étienne, 39.

Champeaux

Collégiale Saint-Martin, 51.

Château-Landon

Église Notre-Dame, 59.

Chevry-en-Sereine

Église Saint-Julien, 75.

Couilly-Pont-aux-Dames

Église Saint-Georges, 91.

Coulommiers

Château, 101.

Corbeil : voir « Montgermont »

Crouy-sur-Ourcq

Église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette, 111.

Dammartin-en-Goële

Collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption, 121.

Fontenay-Trésigny

Château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie, 143.

Château de Fontenay, 135.

Le Vivier, voir « Fontenay-Trésigny »

Les Marêts

Église Saint-Hubert, 169.

Lourps (commune de Longueville)

Église Saint-Menge, 177.

Mauperthuis

Domaine et château, 185.

Meaux

Cathédrale Saint-Étienne, architecture, 197 ;

notes sur les portails occidentaux, 211.

Montgermont (commune de Pringy)

Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, 217.

Moret-sur-Loing

Le donjon ou « grosse tour », 225.

Fortifications urbaines, 237.

L'aile Renaissance de la maison Chabouillé, 249.

Nantouillet

Château d'Antoine Duprat, 261.

Nemours

Église Saint-Jean-Baptiste, 275.

Château, 293.

Othis

Église de la Nativité de la Vierge, 313.

Provins

Maisons médiévales (XII^e-XIV^e siècle). État des connaissances, 323.

Rampillon

Église Saint-Éliphe, 349.

Rozay-en-Brie

Église Notre-Dame, 369.

Saint-Loup-de-Naud

Église Saint-Loup, 377.

Tournanfy-Graville

Château, 393.

Vaudoy-en-Brie

Église Saint-Médard, 411.

Vaux-sous-Coulombs (commune de Coulombs-en-Valois)

Église Saint-Pierre, 421.

Verdelot

Château de Launoy-Renault, 429.